

LES PRODUCTIONS ANIMALES*

* pourcentage lié aux nombres d'exploitations s'adonnant à l'élevage

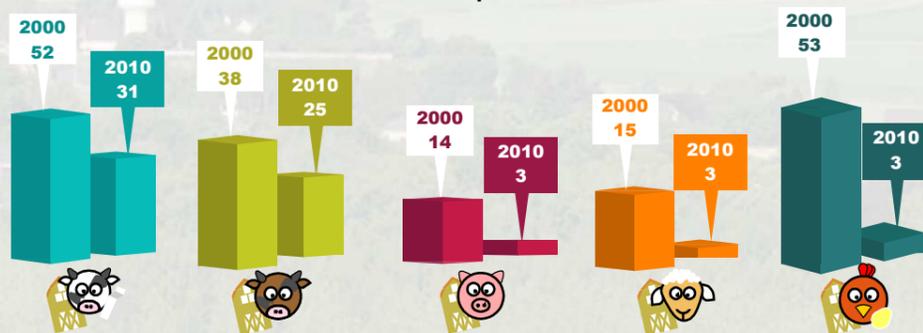
Aujourd'hui, les productions animales de la CC interrégionale Bresle Maritime sont essentiellement bovines avec 41% d'élevages laitiers et 33% d'élevages nourriciers. Les moyennes départementales sont inférieures (23 % pour l'élevage laitier et 19% pour l'élevage nourricier).

L'évolution de ces dix dernières années tend vers la réduction de l'élevage sur le territoire. Pour les bovins, l'élevage laitier a connu une diminution de 40 % et l'élevage nourricier de 34 %. L'élevage ovin a fortement diminué de 80 %. L'élevage avicole et l'élevage porcin ont également diminué de, respectivement, 87 % et 79 %.

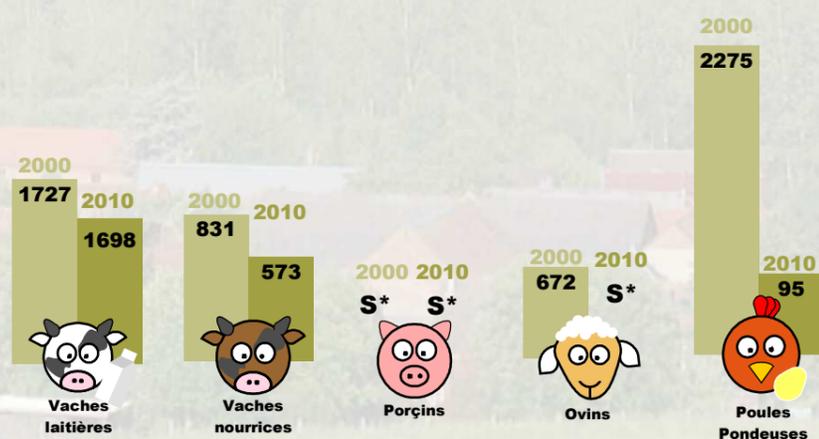
Avec la réduction de l'élevage sur le territoire, le nombre d'animaux diminue également. Le nombre de vaches nourrices a baissé de 31 % et le nombre de poules pondeuses de 96 % en dix ans.

On note également la présence d'aquaculture sur le territoire de l'EPCI.

Évolution des exploitations possédant un cheptel dans la CC BRESLE MARITIME - Nombre d'exploitations -



Évolution des cheptels dans les exploitations dans la CC BRESLE MARITIME - Nombre d'animaux -



9

S*: données secrétisées

BRESLE MARITIME

Les portraits de Territoires agricoles

SYNTHÈSE

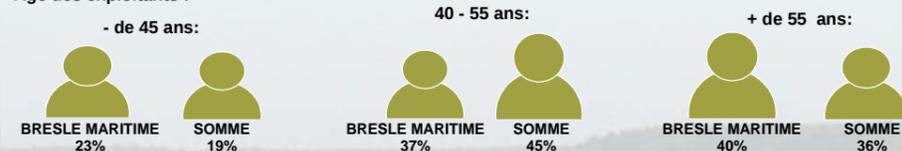
Petites exploitations :



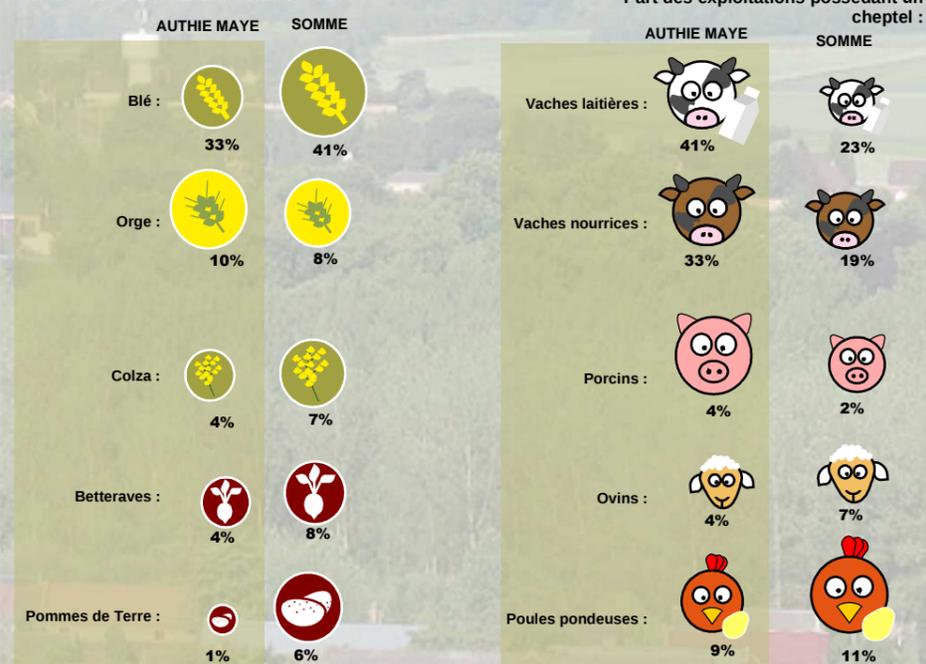
exploitations de plus de 100 ha :



Âge des exploitants :



Part des différents cultures dans la SAU :



Les sources :

- Le territoire : IGN - BD CARTO
- L'espace agricole : Corinne Land Cover (2006) / DGFiP fichiers fonciers 2011 / DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les exploitations : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les exploitants : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les productions végétales : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010)
- Les productions animales : DRAAF Picardie - SRISE (2000 - 2010) / INSEE SIREN 2012

Mission Développement Durable Études et Géomatique
1 boulevard du Port - 80026 Amiens cedex 1 -
03.22.97.20.98

Directeur de la publication : Damien Lamotte
Conception : DDTM80 / MIDDEG

AGRICULTURE

Les portraits de territoires agricoles

Direction départementale des territoires
et de la Mer de la Somme

9

BRESLE MARITIME



PRÉFÈTE
DE LA SOMME

LE TERRITOIRE

La Communauté de communes interrégionale Bresle Maritime est située au sud-ouest du département à cheval sur la Seine Maritime et la Somme*. Elle compte 15 323 habitants, localisés sur 13 communes.

*L'analyse ne porte que sur les communes situées dans la Somme.

Ce territoire se caractérise par trois identités paysagères :

- le plateau,
- à l'ouest, la façade maritime,
- et au sud, la vallée de la Bresle

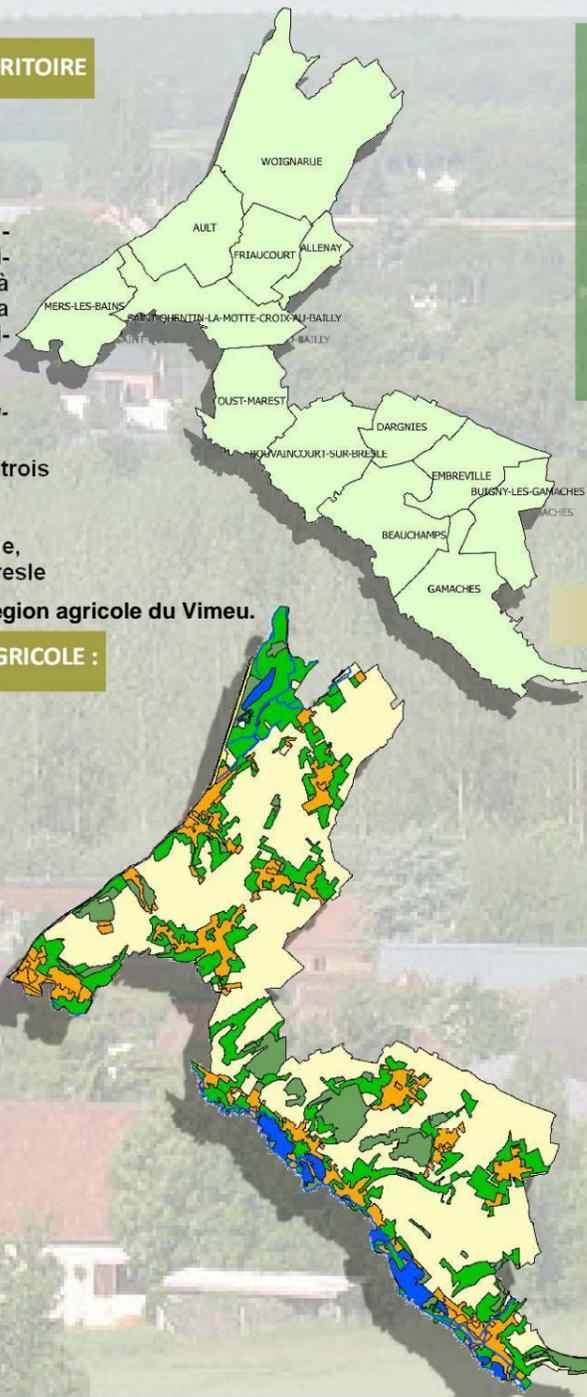
Le territoire appartient à la petite région agricole du Vimeu.

L'ESPACE AGRICOLE :

Le territoire de l'EPCI couvre une surface de 8 467 ha (dont 10 % de surfaces artificialisées et 7 % de surfaces boisées).

Les terres agricoles représentent 5 663 hectares soit 67 % du territoire de la communauté de communes.

- Forêts
- Prairies
- Territoires agricoles
- Tissu urbain
- Cours d'Eau



Évolution de l'occupation de l'espace agricole

La SAU totale exploitée est passée de 5 733 ha en 2000 à 5 663 ha en 2010 soit une diminution d'1 % (+1 % pour les terres labourables et -6 % pour les superficies toujours en herbe).

LES EXPLOITATIONS :

En 2010, la CC interrégionale de Bresle Maritime comptait 76 exploitations agricoles.

La SAU moyenne exploitée est de 75 ha (Somme : 87 ha).

Le nombre d'exploitations a sensiblement diminué en une décennie. Il est passé de 108 en 2000 à 76 en 2010 soit une baisse de 30%, supérieure à celle observée dans le département (-19%).



Évolution du nombre d'exploitations

Le mouvement de concentration des exploitations est à l'oeuvre :

- la part des exploitations de plus de 100 ha est passée de 19% en 2000 à 25% en 2010.
- la SAU moyenne est passée de 53 ha en 2000 à 75 ha en 2010.

Concernant le statut des exploitations, 58 % sont des exploitations individuelles, le reste étant des formes sociétaires. Les EARL se développent rapidement puisqu'elles ne représentaient que 11% des exploitations, il y a dix ans, contre 25 % aujourd'hui.

La SAU exploitée par les exploitants* du territoire se répartit ainsi :

SAU : 5733 ha
Terres labourables : 4 278 ha (76%)
Surfaces toujours en herbe : 1 379 ha (24%).

* professionnels ou non

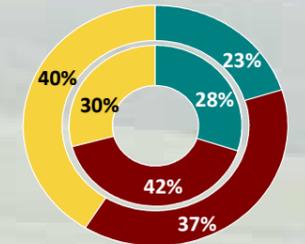
LES EXPLOITANTS :

Les exploitants et co-exploitants sont 105 en 2010. On note une diminution par rapport en 2000, où 131 exploitants exerçaient encore.

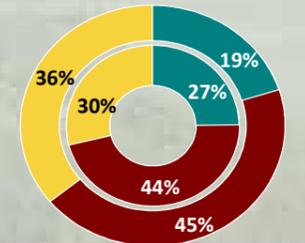
La part des exploitants de moins de 40 ans et de 40 à 55 ans sont en diminution (-35 % pour les moins de 45 ans et -29 % pour les 40-55 ans). La part des plus de 55 ans est en augmentation (+7%).

La part des UTA (unités de travail agricole) familiales a diminué de 25 % et celle des UTA salariées de 14% en dix ans.

- - de 40 ans
- 40-55 ans
- Plus de 55 ans



Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur) BRESLE MARITIME



Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur) SOMME

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La production agricole est essentiellement orientée vers la céréaliculture. 33% de la SAU est cultivée en blé et 10 % est cultivée en orge.

La proportion de culture de blé est inférieure à la moyenne départementale alors que la proportion d'orge est supérieure à cette moyenne.

Le colza et les betteraves (4 % de la SAU) complètent le tableau dans des proportions inférieures à celles rencontrées dans le département.

Entre 2000 et 2010, les surfaces cultivées en blé ont augmenté de 13% et les surfaces en orge ont diminué de 13%. Les surfaces cultivées en maïs sont restées stables en 10 ans. 4 % de la surface départementale de lin sont cultivés sur le territoire de l'EPCI. À noter la forte augmentation des surfaces cultivées en colza qui ont été multipliées par 2.

Part des différentes cultures dans la SAU

